



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	3
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2019	4
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	5
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	6
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	17
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	21

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les magazines, les services cinématographiques et audiovisuels ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2020 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2020 et 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2020. Tous les montants sont en dollars canadiens.

La pandémie de la COVID-19 a eu des impacts importants sur l'environnement économique au Canada et ailleurs dans le monde. Depuis le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a imposé différentes mesures afin de limiter la propagation du virus au sein de la population, notamment la fermeture temporaire des entreprises identifiées comme non essentielles. Par conséquent, les secteurs d'activités de la Société ont vu certaines de leurs opérations être significativement réduites. La pandémie de la COVID-19 et les mesures mises en place pour éviter sa propagation ont engendré, entre autres, une réduction significative des revenus publicitaires, une baisse importante d'événements sportifs diffusés par la chaîne spécialisée « TVA Sports », une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications et un arrêt de la plupart de nos activités de production de contenu. La Société a cependant poursuivi ses activités essentielles visant à informer en plus de divertir la population, tout en s'assurant de mettre en place les mesures internes nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés et du public. La Société s'est d'ailleurs assurée d'offrir un service d'information en continu sur la crise aux téléspectateurs via le Réseau TVA ainsi que la chaîne spécialisée « LCN ». La Société a réduit la prestation de services d'environ 25 % de ses effectifs, tout en leur offrant un programme de rémunération complémentaire aux programmes gouvernementaux d'urgence existants afin de minimiser le plus possible l'impact de cette situation sur ses employés.

Tant que les incertitudes concernant l'ampleur et la durée de la pandémie se poursuivront, le conseil d'administration de la Société et son équipe de direction surveilleront de façon continue l'impact de la crise sur les secteurs d'activités de la Société, ses employés, ses clients, ses partenaires d'affaires, ainsi que sur la population du Québec, et prendront les mesures appropriées, selon les besoins, jusqu'à ce que la crise s'atténue et que les conditions du marché se stabilisent.

Les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur les résultats d'exploitation des secteurs d'activités de la Société au premier trimestre 2020 sont analysés plus en détail dans la section « Analyse par secteurs d'activités » du présent rapport de gestion. Il est par ailleurs difficile à ce stade-ci de prévoir quelles seront les conséquences de cette crise au cours des prochains trimestres. La crise liée à la COVID-19 pourrait avoir un impact défavorable important sur la croissance à court et à moyen terme des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société. Ainsi, les croissances enregistrées au cours des trimestres antérieurs pourraient ne pas être représentatives des croissances futures.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia, anciennement exercées par le secteur magazines, ont été regroupées avec les activités existantes de production commerciale du secteur télédiffusion sous la marque COLAB STUDIO (« COLAB »). L'information financière de la période comparative a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo. Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2019

- Le 21 avril 2020, la Société a annoncé l'arrivée de Martin Carrier à titre de Vice-président principal au développement des affaires de MELS. Celui-ci prendra la relève à la présidence de MELS alors que Michel Trudel quittera ses fonctions au terme de son contrat le 31 décembre 2020. M. Carrier aura comme mandat de poursuivre le développement et d'accélérer la croissance de ce secteur d'activités.
- Le 12 mars 2020, l'entente de principe conclue le 8 janvier 2020 concernant le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués de Québec, qui était échue depuis le 31 décembre 2018 et couvrant approximativement 8 % des employés syndiqués permanents de la Société, a été entérinée. Ainsi, la convention collective a été renouvelée pour une durée de cinq ans reportant ainsi l'échéance au 31 décembre 2023.
- Le 21 février 2020, la Société a procédé au renouvellement de son crédit rotatif qui venait à échéance le 24 février 2020 pour une période d'un an, soit jusqu'au 24 février 2021, et a diminué sa taille de 150 000 000 \$ à 75 000 000 \$.
- Le 6 février dernier, TVA a contesté auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») la nouvelle structure d'assemblage proposée par Bell dans le cadre de sa plainte pour préférence induite. Rappelons que le 19 décembre 2019, le CRTC avait conclu que Bell accordait une préférence à son service facultatif de sports « RDS » et assujettissait le service « TVA Sports » à un désavantage en assemblant les deux services de façon différente. La préférence et le désavantage avaient été considérés induits puisqu'ils ont causé un préjudice important à la Société. Par conséquent, le CRTC avait exigé que Bell lui fasse état d'une nouvelle structure d'assemblage qui ne désavantagerait pas indûment « TVA Sports » ou ne favoriserait pas indûment « RDS ». « TVA Sports » et « RDS » sont deux chaînes comparables et doivent être traitées équitablement par Bell. Une décision du CRTC est attendue sous peu dans ce dossier.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1
Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
BAIIA ajusté :		
Télédiffusion	3 829 \$	2 480 \$
Magazines	664	1 381
Services cinématographiques et audiovisuels	3 172	106
Production et distribution	667	-
Éléments intersectoriels	175	-
	8 507	3 967
Amortissement	8 531	9 065
Charges financières	670	957
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	302	3 168
Recouvrement d'impôts	(27)	(2 392)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(257)	(151)
Perte nette	(712) \$	(6 680) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 137 134 000 \$, en hausse de 2 993 000 \$ (2,2 %).

- Baisse de 1 679 000 \$ (-1,5 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la diminution de 7,1 % des revenus du Réseau TVA, conséquence d'une baisse de 5,7 % des revenus publicitaires, et à la baisse de 15,5 % des revenus de COLAB. Ces écarts défavorables ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de 5,7 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement des chaînes « Évasion » et « Zeste » acquises le 13 février 2019 ainsi que de l'augmentation de 4,7 % des revenus d'abonnement des autres chaînes spécialisées.
- Baisse de 4 365 000 \$ (-29,8 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à l'impact sur les revenus de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019, jumelé aux diminutions de 37,7 %, de 19,4 % et de 24,5 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus en kiosque et les revenus d'abonnement pour les magazines comparables.
- Hausse de 5 029 000 \$ (38,8 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à l'augmentation de 103,3 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi qu'à la hausse de 55,0 % des revenus de doublage et de vidéodescription, contrebalancées en partie par la diminution de 20,6 % des revenus générés par les activités de postproduction.
- Hausse de 4 753 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 2) à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril 2019.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
Télédiffusion	108 061 \$	109 740 \$
Magazines	10 293	14 658
Services cinématographiques et audiovisuels	17 982	12 953
Production et distribution	4 753	-
Éléments intersectoriels	(3 955)	(3 210)
	137 134 \$	134 141 \$

BAIIA ajusté de 8 507 000 \$, soit un écart favorable de 4 540 000 \$ (114,4 %).

- Écart favorable de 1 349 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation de 121,6 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, notamment de « TVA Sports », contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA.
- Écart défavorable de 717 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la baisse plus importante des produits d'exploitation que les économies générées par la poursuite des différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres ainsi qu'à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec ».

- Écart favorable de 3 066 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation de la rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements alors que l'ensemble des autres activités de ce secteur a connu une baisse de rentabilité.
- Écart favorable de 667 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3) découlant de l'ajout du BAIIA ajusté généré par les sociétés du groupe Incendo.

Tableau 3
BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
Télédiffusion	3 829 \$	2 480 \$
Magazines	664	1 381
Services cinématographiques et audiovisuels	3 172	106
Production et distribution	667	-
Éléments intersectoriels	175	-
	8 507 \$	3 967 \$

Perte nette attribuable aux actionnaires de 723 000 \$ (-0,02 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 6 715 000 \$ (-0,16 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2019.

- Cet écart favorable de 5 992 000 \$ (0,14 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la hausse de 4 540 000 \$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart favorable de 2 866 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres; et
 - l'écart favorable de 534 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
partiellement contrebalancés par :
 - l'écart défavorable de 2 365 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 31 mars 2020 et 2019.

Charge d'amortissement de 8 531 000 \$, soit une baisse de 534 000 \$ qui s'explique essentiellement par la fin de la période d'amortissement en décembre 2019 d'équipements destinés à la location et d'actifs incorporels découlant de l'acquisition de la presque totalité des actifs de Vision Globale A.R. Itée le 30 décembre 2014, contrebalancée en partie par l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels découlant des récentes acquisitions d'entreprises.

Charges financières de 670 000 \$, soit une baisse de 287 000 \$ découlant principalement de l'écart favorable au niveau des intérêts sur la dette échéant à court terme et de la comptabilisation d'un gain de change au cours du premier trimestre de 2020, contrebalancés en partie par la charge de désactualisation reliée à la somme à payer et à la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que décrite dans la section de l'analyse des résultats du secteur production et distribution ci-après.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 302 000 \$ pour le premier trimestre de 2020 comparativement à 3 168 000 \$ pour la période correspondante de 2019.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé une charge de 176 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises alors qu'une charge de 1 857 000 \$ avait été comptabilisée pour la période correspondante de 2019, principalement pour des investissements au système canadien de radiodiffusion pour soutenir des productions de langue française, exigés par le CRTC comme condition de transfert des licences des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la Société.
- Au cours du premier trimestre 2020, la Société a également enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 158 000 \$ découlant de l'abolition de postes, notamment 134 000 \$ dans le secteur magazines (1 358 000 \$ pour la période correspondante de 2019 dont 313 000 \$ dans le secteur télédiffusion et 1 042 000 \$ dans le secteur magazines).

Recouvrement d'impôts de 27 000 \$ (taux d'imposition effectif de 2,7 %) au cours du premier trimestre 2020, comparativement à un recouvrement d'impôts de 2 392 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,9 %) à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 2 365 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales ainsi qu'à la comptabilisation en 2020 d'un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 257 000 \$ au premier trimestre 2020, comparativement à 151 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2019, soit un écart favorable de 106 000 \$ qui s'explique par de meilleurs résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 108 061 000 \$, soit une diminution de 1 679 000 \$ (-1,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 7,1 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement d'une baisse de 5,7 % des revenus publicitaires et d'un ajustement rétroactif défavorable au niveau des droits de retransmission du signal dans les régions éloignées;
- la baisse de 15,5 % des revenus de COLAB découlant d'un volume d'activités moins élevé; et
- la baisse de 9,8 % des revenus publicitaires de « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des revenus des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » pour un trimestre complet à la suite de leur acquisition le 13 février 2019; et
- l'augmentation de 4,7 % des revenus d'abonnement provenant des chaînes spécialisées comparables et découlant du renouvellement de la majorité de nos ententes de distribution à des tarifs reflétant la juste valeur de nos chaînes.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2020 vs Premier trimestre 2019			
	2020	2019	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	25,5	24,4	1,1
SRC	15,0	14,9	0,1
V	5,4	5,0	0,4
	45,9	44,3	1,6
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	14,9	13,9	1,0
Bell Média	12,9	14,7	-1,8
Corus	6,2	7,0	-0,8
SRC	5,6	4,7	0,9
Autres	4,2	4,4	-0,2
	43,8	44,7	-0,9
Total chaînes anglophones et autres :	10,3	11,0	-0,7
Groupe TVA	40,4	38,3	2,1

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 2,1 parts par rapport à la période correspondante de 2019, passant de 38,3 parts à 40,4 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 14,9 parts pour le premier trimestre de 2020 comparativement à 13,9 parts pour la même période de 2019, soit une augmentation de 1,0 part. Découlant entre autres du contexte actuel lié à la pandémie, la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance exceptionnelle de 2,2 parts et affiche 6,9 parts pour cette période de trois mois en conservant le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne généraliste « V ». La chaîne « TVA Sports » a, quant à elle, connu un recul de 0,6 part découlant aussi, entre autres, du contexte actuel lié à la pandémie où tous les grands événements sportifs ont été annulés ou reportés. Finalement, les chaînes « addik^{TV} » et « Casa » ont également connu des reculs de leur part de marché de 0,4 et 0,2 part respectivement.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 25,5 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et en augmentation de 1,1 part par rapport à la période correspondante de 2019. Le Réseau TVA a diffusé 7 des 10 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2020, dont l'émission *La Voix* qui s'est encore une fois démarquée en se retrouvant en première position avec un auditoire moyen de plus de 2,0 millions de téléspectateurs, *Fugueuse la suite* ainsi que la nouvelle série télévisuelle originale *Épidémie* qui se sont aussi démarquées avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs chacune.

Charges d'exploitation de 104 232 000 \$, soit une baisse de 3 028 000 \$ (-2,8 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 2,7 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable essentiellement à la diminution des coûts de contenu au niveau de la grille de programmation et de l'information ainsi qu'aux économies de commissions sur ventes publicitaires. Ces économies ont été contrebalancées en partie par l'augmentation de la provision pour mauvaises créances afin de tenir compte de la conjoncture économique actuelle engendrée par la pandémie de la COVID-19;
- la baisse de 14,9 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » principalement attribuable à une baisse importante d'événements sportifs diffusés par la chaîne; et
- la baisse de 8,9 % des charges d'exploitation de COLAB découlant du volume d'activités moins élevé;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » pour un trimestre complet à la suite de leur acquisition le 13 février 2019; et
- la hausse de 6,7 % des charges d'exploitation des autres chaînes spécialisées, notamment une augmentation de 11,1 % pour « LCN » découlant essentiellement de la couverture de la situation actuelle liée à la pandémie et de 17,0 % pour « MOI ET CIE » découlant d'investissements accrus au niveau du contenu.

BAIIA ajusté de 3 829 000 \$, soit une variation favorable de 1 349 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation de 121,6 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, découlant principalement de la baisse des charges d'exploitation de « TVA Sports » telle qu'expliquée ci-dessus ainsi que des hausses respectives de 62,2 % et de 23,1 % du BAIIA ajusté de « addik^{TV} » et de « Prise 2 »;

contrebalancée en partie par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont légèrement diminué, passant de 97,7 % pour le premier trimestre 2019 à 96,5 % pour la même période de 2020. Cette baisse provient essentiellement de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la diminution des produits d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Serdy Média inc. et du groupe Serdy Vidéo inc. (« Acquisition de Serdy »)

Le 13 février 2019, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés du groupe Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et du groupe Serdy Vidéo inc. qui exerce des activités de production télévisuelle, pour un prix d'achat en espèces totalisant 25 604 000 \$ incluant un montant de 1 604 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 519 000 \$. Les résultats découlant de l'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » sont inclus dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les résultats découlant des activités de postproduction sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenu télévisuel au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs.

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

- **Produits d'exploitation** de 10 293 000 \$, soit une baisse de 4 365 000 \$ (-29,8 %), principalement attribuable à l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019 ainsi qu'aux baisses suivantes pour les magazines comparables :
 - la baisse de 37,7 % des revenus publicitaires essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
 - la baisse de 19,4 % des revenus en kiosque principalement pour les catégories « Artistiques » et « Décoration »; et
 - la baisse de 24,5 % des revenus d'abonnement, principalement au niveau des magazines anglophones.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 23,2 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 (17,4 % pour la période correspondante de 2019).

Statistiques de lectorat

Avec plus de 3,6 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres mensuels francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines mensuels francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec plus de 8,7 millions de lecteurs multiplateformes.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint plus de 4,3 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec près de 1,5 million de lecteurs toutes plateformes confondus.

Au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 701 000 lecteurs toutes plateformes confondus et « Les idées de ma Maison » est la référence en décoration, rejoignant 747 000 lecteurs multiplateformes.

Dans le marché anglophone, « Style at home » demeure un incontournable de la décoration au Canada et rejoint plus de 2,2 millions de lecteurs multiplateformes.

Source: Vividata, Printemps 2020, Total Canada, 14+, 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Charges d'exploitation de 9 629 000 \$, soit une baisse de 3 648 000 \$ (-27,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse des charges d'exploitation reliée à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » en mai 2019;
- des économies de coûts associés aux abonnements pour les magazines comparables, notamment au niveau des campagnes de recrutement et de la distribution; et
- des économies de coûts opérationnels découlant de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.

BAIIA ajusté de 664 000 \$, soit une variation défavorable de 717 000 \$, expliquée principalement par la baisse des produits d'exploitation qui a été supérieure à la baisse des charges d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 93,5 % pour le premier trimestre de 2020 contre 90,6 % pour la même période de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation du secteur qui a été plus importante que la diminution des charges d'exploitation.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 17 982 000 \$, soit une augmentation de 5 029 000 \$ (38,8 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 103,3 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements due à un volume d'activités plus élevé et à la présence d'une production d'envergure dans les studios;
- la hausse de 55,0 % des revenus de doublage et de vidéodescriptions découlant, entre autres, des nouvelles conditions de licences du CRTC depuis le 1^{er} septembre 2019 en ce qui a trait à la vidéodescription; et
- la hausse de 25,3 % des revenus provenant des activités d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 20,6 % des revenus de postproduction due à un volume d'activités moins élevé.

Charges d'exploitation de 14 810 000 \$, soit une hausse de 1 963 000 \$ (15,3 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- la hausse de 68,4 % au niveau des charges d'exploitation afférentes au volume d'activités plus élevé de doublage et de vidéodescription;
- la hausse de 13,4 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements découlant également du volume d'activités; et
- la hausse de 21,7 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 8,2 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction.

BAIIA ajusté de 3 172 000 \$, soit une variation favorable de 3 066 000 \$, expliquée principalement par l'augmentation de la rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements due à un volume d'activités plus élevé, alors que l'ensemble des autres activités du secteur a connu une baisse de rentabilité.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 99,2 % pour le premier trimestre 2019 à 82,4 % pour le premier trimestre 2020. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation du volume d'activités de location de studios, d'équipements et de mobiles.

Production et distribution

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

Les résultats d'exploitation reliés à l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril 2019 ont généré les variations suivantes pour le premier trimestre 2020 :

- une variation favorable de 4 753 000 \$ au niveau des produits d'exploitation;

- une variation défavorable de 4 086 000 \$ au niveau des charges d'exploitation; et
- une variation favorable de 667 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté généré par ce nouveau secteur d'activités.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 71,0 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020. Les productions d'Incendo consistent principalement en des films à suspense dont les revenus proviennent environ à 87 % d'une distribution à l'international pour cette période de trois mois.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) représentent 86,0 % pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1^{er} avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 10 392 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$ et d'un remboursement de 644 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$ à la date d'acquisition. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois prochaines années. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La répartition du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, du contenu audiovisuel, des listes de clients, un écart d'acquisition ainsi que des créditeurs et charges à payer. Depuis la date d'acquisition, les résultats découlant de cette acquisition sont présentés dans un nouveau secteur d'activités, soit celui de la production et de la distribution.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise et de la croissance future attendue.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	15 578 \$	(4 843) \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(5 856)	(5 205)
Acquisition d'entreprises	-	(23 469)
Autres	(878)	(1 298)
Diminution (augmentation) de la dette nette	8 844 \$	(34 815) \$

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Situation à la fin :		
Dette échéant à court terme	30 083 \$	44 846 \$
Découvert bancaire	5 416	-
Moins : espèces	(2 880)	(3 383)
Dette nette	32 619 \$	41 463 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 20 421 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 principalement dû à la variation nette favorable de 17 099 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment un écart favorable au niveau des créiteurs et charges à payer ainsi que des débiteurs, contrebalancé en partie par un écart défavorable au niveau du contenu audiovisuel, ainsi qu'à la hausse du BAIIA ajusté de 4 540 000 \$.

Fonds de roulement de 990 000 \$ au 31 mars 2020 comparativement à un fonds de roulement de 5 505 000 \$ au 31 décembre 2019. Cet écart défavorable de 4 515 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs et au découvert bancaire au 31 mars 2020, contrebalancés en partie par la baisse de la dette échéant à court terme et des revenus reportés ainsi que par la hausse du contenu audiovisuel.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 5 856 000 \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 5 205 000 \$ pour la même période de 2019, soit une hausse de 651 000 \$ (12,5 %). Cette hausse s'explique essentiellement par la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2020, la Société a investi dans ses équipements techniques pour la mise à niveau des régies de diffusion de certains studios en plus de procéder à des investissements immobiliers nécessaires pour assurer la conformité et la sécurité de nos installations.

Acquisition d'entreprises nil au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 comparativement à 23 469 000 \$ au cours de la période correspondante de 2019 (Voir « Acquisition de Serdy » ci-dessus). À la date de

l'Acquisition de Serdy, la Société avait déboursé 24 000 000 \$, soit le prix d'achat convenu avant ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins les espèces acquises préliminaires de 531 000 \$.

Activités de financement

Dettes échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) de 30 131 000 \$ au 31 mars 2020, comparativement à 44 863 000 \$ au 31 décembre 2019, soit une baisse de 14 732 000 \$ découlant essentiellement de l'encaissement de comptes à recevoir et du financement par découvert bancaire.

Situation financière au 31 mars 2020

Liquidités disponibles nettes de 42 159 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 44 695 000 \$ ainsi que des espèces de 2 880 000 \$, moins un découvert bancaire de 5 416 000 \$.

Au 31 mars 2020, la totalité du capital de 30 131 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,9 année au 31 mars 2020 (0,1 année au 31 décembre 2019). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2021. Au 31 mars 2020, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent 24 981 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 2,83 %, une avance au montant de 5 150 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 3,35 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$. Au 31 décembre 2019, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient 44 863 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 3,39 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2020, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2020

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2020 et 31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

	31 mars 2020	31 décembre 2019	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Débiteurs	136 895 \$	160 552 \$	(23 657) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités et d'un resserrement de nos politiques de crédit.
Contenu audiovisuel à long terme	62 415	54 678	7 737	Impact du report de certains événements sportifs découlant de la pandémie, d'investissements accrus dans des films ainsi que de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
<u>Passif</u>				
Dette échéant à court terme	30 083 \$	44 846 \$	(14 763) \$	Impact de l'encaissement de comptes à recevoir et de financement par découvert bancaire.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2020, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les sommes à payer et la contrepartie conditionnelle en lien avec l'Acquisition d'Incendo, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	30 131 \$	- \$	- \$	- \$	30 131 \$
Obligations locatives	3 508	5 196	2 444	3 505	14 653
Paiement d'intérêts ¹	1 620	772	476	645	3 513
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle	4 584	4 474	-	-	9 058
Droits de contenu	204 076	167 710	135 329	75 046	582 161
Autres engagements	14 135	12 406	2 335	90	28 966
Total	258 054 \$	190 558 \$	140 584 \$	79 286 \$	668 482 \$

¹Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2020 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue Nationale de Hockey pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2020, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 25 395 000 \$ (24 466 000 \$ au premier trimestre 2019).

Pour le premier trimestre de 2020, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 13 493 000 \$ (15 503 000 \$ pour le premier trimestre de 2019).

De plus, au cours du premier trimestre 2020, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 297 000 \$ (1 564 000 \$ au premier trimestre 2019). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le premier trimestre de 2020 (855 000 \$ pour le premier trimestre de 2019).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 515 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 21 avril 2020.

Tableau 8
Nombre d'actions en circulation au 21 avril 2020
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un câblodistributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor inc. et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2020, pour les secteurs télédiffusion, magazines ainsi que des services cinématographiques et audiovisuels, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo dont les activités sont présentées dans le nouveau secteur production et distribution. En raison du peu de temps écoulé entre la date d'acquisition et la date d'attestation du 31 mars 2020, la direction n'a pas été en mesure de terminer son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière de ce secteur. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière relative aux activités nouvellement acquises. Veuillez-vous reporter aux tableaux 1, 2 et 3 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur ce secteur d'activités. Le tableau 9 fournit également certaines informations financières complémentaires.

Tableau 9
Informations financières complémentaires – Production et distribution
(en milliers de dollars)

	31 mars 2020
Actif à court terme	13 285 \$
Actif à long terme	5 318
Passif à court terme	3 424
Passif à long terme	2 558

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedar.com et www.groupetva.ca.

Mise à jour sur les risques et incertitudes

Les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et sur les résultats financiers de la Société sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la Société en date du 27 février 2020. La Société présente ci-après une mise à jour des risques et incertitudes depuis cette date.

Risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19

La crise entourant la pandémie de la COVID-19 évolue rapidement et elle pourrait avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société. L'ampleur des répercussions que pourrait avoir la pandémie de la COVID-19 sur la Société dépendra des développements futurs qui comportent un degré élevé d'incertitude, notamment la propagation de la maladie, la durée de l'éclosion, les effets sur les dépenses des consommateurs, les possibles perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'efficacité des mesures prises par les autorités gouvernementales visant à contenir la pandémie.

L'ampleur et les répercussions de la crise sanitaire actuelle ne sont pas encore connues dans leur entièreté. Les répercussions négatives potentielles de la pandémie de la COVID-19 comprennent notamment :

- une réduction significative des revenus publicitaires qui aura inévitablement des impacts sur le secteur télédiffusion et celui des magazines;
- une augmentation de nos mauvaises créances découlant de la situation précaire dans laquelle se retrouveront certains annonceurs;
- un bris de la chaîne d'approvisionnement du contenu en raison du report généralisé des tournages et l'incertitude liée à la présentation d'une offre concurrentielle de programmation originale;
- la suspension de toute diffusion en direct de manifestations sportives organisées par des ligues professionnelles dont le report ou non pourrait avoir un impact considérable sur nos coûts de contenu, sur la valeur du contenu audiovisuel afférent et sur les revenus découlant de ces événements;
- une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications qui affectera les revenus du secteur magazines;
- l'arrêt de la plupart de nos activités de production de contenu qui aura un impact sur notre secteur des services cinématographiques et audiovisuels et celui de la production et distribution;
- l'incidence de la législation, de la réglementation et des autres interventions gouvernementales en réponse à la pandémie de la COVID-19;
- l'incidence négative sur les marchés des capitaux; et
- la capacité d'accéder aux marchés financiers à un coût raisonnable.

Ces risques ou incertitudes pourraient avoir un impact défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujéti à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir

l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2019 de la Société ainsi qu'à la mise à jour sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion intermédiaire.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 11 mai 2020 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 11 mai 2020

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2020		2019		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
Exploitation					
Produits d'exploitation	137 134	\$	164 196	\$ 125 618	\$ 145 955
BAIIA ajusté	8 507	\$	33 568	\$ 31 141	\$ 3 764
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(723)	\$	16 030	\$ 13 361	\$ (6 224)
Données par action de base et diluée					
Résultat par action de base et diluée	(0,02)	\$	0,37	\$ 0,31	\$ (0,14)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206	43 206	43 206
	2019		2018		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
Exploitation					
Produits d'exploitation	134 141	\$	150 466	\$ 127 418	\$ 140 190
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	3 967	\$	25 901	\$ 28 087	\$ (2 812)
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(6 715)	\$	9 525	\$ 14 090	\$ (9 629)
Données par action de base et diluée					
Résultat par action de base et diluée	(0,16)	\$	0,22	\$ 0,33	\$ (0,22)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, à la demande de contenu de la part des télédifuseurs mondiaux et aux calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.